

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Chantal Mainville		Date d'inspection Le 18 novembre 2025	
Nom de l'établissement Halte scolaire L'Univers des Petits		Numéro de permis 1029008	
Adresse 1191 rue des Fondateurs Paquetville NB E8R 1A9		Numéro de téléphone (506) 764-2978	
Type de permis Garderie éducative à temps partiel	Nombre maximal d'enfants 60		Âges des enfants ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Karine Basque	Titre du poste Inspecteur/Inspectrice		
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règlement	Date limite pour être conforme
			Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Observation: Jeu libres à l'extérieur lors de mon inspection.

Bien que le terrain extérieur et la surface protectrice appartiennent à l'école, la responsabilité de garantir la sécurité des enfants incombe à l'exploitant et les éducateurs de la halte. Le membre du personnel doit à chaque fois s'assurer que l'aire de jeu est sécuritaire et interdire aux enfants d'utiliser l'équipement jugé non sécuritaire et avisé l'école. Une discussion avec l'éducatrice fut faite lors de l'inspection.

Selon une discussion avec l'éducatrice, la (les) structure de jeu fixe extérieur ne sont pas utilisée pendant l'hiver.

-La halte est conforme selon les normes et la loi sur les services à la petite enfance du NB. Permis recommandé.

original signé par
Karine Basque
Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 18 novembre 2025

Date

original signé par
Vicky Landry
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 18 novembre 2025

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"